



Commune déléguée de Vire

Compte-rendu du Conseil Communal du 6 novembre 2017

La séance est ouverte à 20h42.

Roselyne Dubourgais est nommée secrétaire de séance.

Démission de Guy BARBIER : lecture de sa lettre par Monsieur le Maire.

Motion pour le maintien de l'Unité de Surveillance Médicale Continue (USMC)

Intervention de Monsieur le Maire sur l'USMC : « L'Agence Régionale de Santé a clairement souhaité regarder comment fonctionnait ce service qui est aujourd'hui en péril. Le vote que je vous propose ce soir, c'est de maintenir ce service. »

Catherine GODBARGE : « Je souhaiterais qu'il y ait au prochain conseil municipal un point sur l'hôpital car il se passe des choses dans plein de services. »

Monsieur le Maire : « On est le dernier groupe hospitalier du territoire de Normandie à ne pas encore avoir rendu ses conclusions sur le schéma. Nous ne pouvons rien faire sans les médecins. Il nous faut être dans la concertation et l'adhésion des médecins. C'est un sujet qui mérite qu'on en parle mais je ne peux rien annoncer publiquement.

Il faut qu'on réfléchisse à cela pour voir le meilleur moyen d'en discuter. »

Catherine GODBARGE : « Il faut qu'on puisse avancer sur le sujet. »

Monsieur le Maire : « Oui, mais on ne peut pas lancer un tel débat sans les médecins, il faut qu'eux se mettent d'accord. »

Avis favorable pour la motion

I. PATRIMOINE

1. Présentation du projet de rénovation du musée de Vire par Judith WACH et Marie-Jeanne VILLEROY.

Catherine GODBARGE : « Marie-Jeanne, vous insistez beaucoup sur le parcours et le placement des œuvres, mais ce parcours restera-t-il toujours le même ? »

Marie-Jeanne VILLEROY : « La salle Léandre va être mise en œuvre pour les expositions temporaires, elle sera plus vaste que les expositions temporaires mais plus petite que la chapelle et on a demandé au scénographe des vitrines modulables. Je serai scénographe des expositions temporaires ensuite. »

Catherine GODBARGE : « Hors projet, il y avait la papeterie ? »

Marie-Jeanne VILLEROY : « Elle est hors projet effectivement. »

Judith WACH : « Il fallait faire des choix pour le budget. On est à 1 000€ du m², ce qui n'est vraiment pas cher par rapport au coût d'une maison d'habitation et par rapport au coût de restauration d'un musée. »

Marie-Jeanne VILLEROY : « On pourra faire visiter la papeterie sur demande. »

Catherine GODBARGE : « Ferez-vous une externalisation du musée durant les travaux ? »



Marie-Jeanne VILLEROY : « Je m'engage assez peu pour dire comment on va s'en sortir à 2 avec les demandes de prêts, 3 000 œuvres à gérer le lancement avec la fondation du patrimoine pour lancer une restauration de l'orgue. Donc de là à préparer d'autres expositions à l'extérieur du musée, cela sera difficile mais on va répondre aux demandes, notamment la MJC qui est intéressée et la mairie de St Germain de Tallevende sur une exposition temporaire sur la botanique. Je ne préfère pas annoncer un projet ambitieux si je n'arrive pas à suivre. »

Monsieur le Maire : « Je précise que ce projet mobilise les services techniques, l'équipe volante, le service patrimoine, le musée. »

Marie-Jeanne VILLEROY : « Je vous dévoile le nouveau logo du musée. »

Monsieur le Maire : « Je voulais juste préciser qu'il s'agit du musée de Vire Normandie, c'est un élément nouveau même si c'est la commune déléguée de Vire qui le porte financièrement. »

Avis favorable projet du musée

2. Patrimoine – Acquisition d'un bien immobilier (rue de la Sorrière – Chemin du Pont Martin) pour la réalisation du contournement ouest.

Roselyne Dubourguais : « Pourquoi on passe ces 3 points-là alors qu'ils ne passent pas en commission ? »

Serge COUASNON : « C'est à cause du calendrier contraint, la réunion de la commission n'a pas pu être programmée avant la réunion du conseil. La délibération est prise en conseil municipal et là on est au conseil communal. »

Roselyne DUBOURGUAIS : « C'est du jamais vu, la commission n'est pas faite, alors qu'il y a 3 points. »

Catherine GODBARGE : « C'est Vire qui va payer alors que c'est lié au développement économique. Cette acquisition, je ne voterai pas pour, c'est la communauté de communes. »

Serge COUASNON : « Sur le fond, je suis d'accord avec vous, je suis étonné d'avoir à l'ordre du jour ces points ce soir. Je suis embarrassé. »

Monsieur le Maire : « C'est la commune de Vire qui avait voté cela, c'est la continuité. »

Catherine GODBARGE : « Oui mais d'autant que ce n'est pas passé en commission donc moi je suis contre. »

Annie ROSSI : « Il y a urgence car il faut reloger les personnes qui sont sous tutelle. »

Monsieur le Maire : « C'est un accord à l'amiable. Si on ne saisit pas cette opportunité, on n'aura pas la maison pour développer la zone d'activité. »

Annie ROSSI : « Il y a un engagement de la ville en 2015 d'acheter la maison et de les reloger. La SEMIVIR avait bloqué un logement pour eux, sauf qu'elle attend depuis trop longtemps et s'apprête à le vendre si la famille ne vient pas. La commune avait voté en 2015 sur le principe. On est appelé régulièrement par l'organisme tutélaire. »

Monsieur le Maire : « Je propose de maintenir le principe et on verra avec l'EPCI comment transférer cela. Je reposerai la question en communauté de communes. Je propose d'acter cette délibération et ensuite acter rapidement la question à l'EPCI. »

4 avis défavorables mais avis favorable majorité.

3. Convention Vire Normandie/réseau école Boule

Catherine GODBARGE : « C'est tout à fait intéressant ce partenariat, mais le délai d'exécution est terminé, c'était le 18 octobre. Encore une fois ce n'est passé dans aucune commission. »

Pascal BINET : « Ce n'est pas la commission culture, c'est le service patrimoine. »

Catherine GODBARGE : « Le projet est intéressant mais sur la forme je ne suis pas d'accord. On a tout le détail dans la convention c'est très bien, je l'ai lu, mais les dates sont passées. »

4 Avis défavorables, avis favorable majoritaire

4. Programme d'habitat la Mercerie : vente d'un lot à bâtir – Hameau A – Lot 2

Avis favorable

5. Contribution fouilles archéologiques

Catherine GODBARGE : « Sur le principe, je suis d'accord, mais les objets ou les cadavres trouvés, cela va retomber sur la charge de la commune qui va devoir les protéger, les transférer. Une commune a eu l'obligation de faire une fosse et de rassembler tous les ossements. »

Serge COUASNON : « Il n'y a jamais eu d'inhumations sur ce site par la congrégation, on connaît l'histoire du site depuis le 17^{ème} siècle. Toutes les sœurs décédées reposent à **SEE** ont été transportées là bas. Les squelettes trouvés sont antérieurs et remontent peut être aux guerres de religions. Nous sommes dans l'incertitude totale et seules les fouilles permettront de lever tous les doutes. »

Monsieur le Maire : « Notre rôle, c'est d'être facilitateur vis-à-vis du projet qui va beaucoup apporter à Vire. L'intérêt historique des fouilles fait qu'elles doivent être réalisées. »

Avis favorable.

II. REGLEMENTATION

6. Avenant à la convention du 16 janvier 2015 de mise à disposition précaire, temporaire et révoquant d'un bâtiment du domaine public de la commune déléguée de Vire à l'IFSI.

Monsieur le Maire : « Il y a un an, nous étions dans la tourmente car l'Etat souhaitait fermer l'IFSI. Mais après concertation avec l'Etat et la Région, nous avons pu faire avec le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) un projet de groupement entre les deux sites de l'IFSI. Ce nouveau modèle prend en compte la création d'une seule école dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire. Ce groupement a été créé en septembre, cette école a été sur 2 sites de formations. »

Avis favorable

III. SPORTS, ASSOCIATIONS

7. Subventions aux associations

Avis favorable

IV. CULTURE

8. Médiathèque – Convention de coopération pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques publiques du département du Calvados

Catherine GODBARGE : « Est-ce qu'il serait possible d'améliorer le catalogue sur place ou sur internet du catalogue de recherche de la médiathèque sur place ou sur internet ? »

Gaëtan PREVERT : « On y travaille. »

V. TRAVAUX

9. Lancement d'une consultation pour l'aménagement urbain des abords de l'hôtel de ville

Une présentation en Conseil communal sera organisée

Avis favorable

10. Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux de l'aménagement urbain de la route d'Aunay/avenue de la Gare

Avis favorable